

Conseil d'école du mardi 18 octobre 2022

Présents :

Enseignants : Mme Kathia Strauel, Mme Marie-Odile Fossaert, Mme Isabelle Rausser, Mme Véronique Parys.

Municipalité : Mme Godde

Parents : Mme Abraham, Mme basili, Mme Frantz

Périscolaire : Amandine Pignon

Excusés :

Mme Berger, Inspectrice de la circonscription d'Andolsheim.

Enseignants : Mme Julie Woche

Parents : Mme Weiss

1) Compte-rendu du précédent conseil d'école :

Le compte rendu est validé.

2) Résultat des élections :

Les élections se sont déroulées le vendredi 07 octobre 2022. A l'issue de la matinée 4 parents titulaires et 4 parents suppléants ont été élus. Il s'agit de Mme Llebot, Mme basili, Mme Frantz, Mme Weiss, pour les titulaires. Les suppléantes sont : Mme Abraham, Mme Wahl, Mme Richalet, Mme Battesti. Les parents d'élèves sont remerciés pour l'aide qu'ils ont apporté pour la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement.

Comme l'année précédente, les élections se sont faites uniquement à distance suite à la décision du conseil d'école de juin 2021. Tout le monde est satisfait de ce vote à distance.

3) Bilan de la rentrée :

A la rentrée l'équipe a découvert une école embellie par les travaux effectués pendant les vacances d'été. Toutes les enseignantes remercient la mairie. Un nouveau récupérateur d'eau a été installé. Des films thermiques ont été placés sur certaines vitres de l'école, la cuisine de l'école a été remise à neuf, un nouveau robinet a été mis au lavabo de la salle de classe 1. L'équipe remercie aussi la mairie pour le mobilier et les jeux pédagogiques achetés pour chaque classe.

Il y a 93 enfants à l'école maternelle.

La classe de Mme Rausser compte 23 élèves dont 7 PS et 16MS.

La classe de Mme Strauel et Mme Woche compte 23 élèves dont 14 PS et 9 GS.

La classe bilingue des PS/MS de Mme Fossaert/Parys est constituée de 23 élèves. Il y a 14 PS et 9 MS.

La classe bilingue des PS/GS de Mme Parys/Mme Fossaert comptabilise 24 élèves. Il y a 6 PS et 18 GS.

En tout cela fait 47 élèves bilingues et 46 élèves monolingues. Il y a eu une grande vague d'arrivée de PS cette année. Il y a 41 PS en tout. Mme Godde précise que les dérogations ont joué dans l'augmentation des effectifs de l'école. Il y en aurait environ une dizaine.

C'est la première fois qu'il y a autant de petits à l'école et la première fois que la salle de sieste est pleine. Au maximum il y a 24 enfants à la sieste. La mairie a enlevé du mobilier dans la salle pour faire plus de place pour les lits. Le périscolaire a prêté 3 lits pour en avoir suffisamment. Mme Godde est d'accord que le périscolaire prête les lits et Mme Pignon dit que la maternelle peut les utiliser tant qu'il y en a besoin.

La salle de sieste est petite pour le nombre d'enfants accueilli cette année. Il faudrait chercher un autre lieu. Les normes de sécurité d'évacuation ne sont pas respectées.

Mme Pignon propose l'idée de faire la sieste dans la salle de motricité, les ATSEM pourraient déplacer les lits après la sortie des élèves de 12h à 12h15.

Mme Strauel dit que le déplacement des lits 2 fois par jour est contraignant pour les ATSEM et qu'elles ne sont que 2 à être présentes à 12h car les 2 autres font du périscolaire, les activités sportives en salle de jeux cessent à 11h50 et à cette heure-là toutes les maîtresses ont besoin de l'aide des ATSEM pour l'habillage des enfants. Empiler les lits les uns sur les autres pour les déplacer sans enlever les draps n'est pas hygiénique, il faudrait alors changer les draps tous les jours ce qui risque d'être compliqué.

Lors de la période du covid en 2020 la salle de sieste avait été déplacée dans le nouveau bâtiment dans la salle n°6. Mme Strauel demande s'il est possible d'y redéplacer la sieste cette année vu que la salle est plus grande que celle utilisée actuellement.

Mme Godde dit que cette salle est utilisée par la RAM tous les lundis et par l'aide aux devoirs tous les mercredis. Il faudrait voir s'il est possible de les déplacer dans la salle actuelle de la sieste ou dans la salle de motricité. Elle tiendra au courant l'école.

Cette année à l'école maternelle il y a à nouveau eu une rentrée échelonnée. Cela a permis une rentrée en douceur pour les plus petits. Le jeudi, le jour de la rentrée seules les PS sont venues le matin et les autres niveaux sont venus l'après-midi. Mme Parys et Mme Fossaert regrettent que cette rentrée échelonnée ne puisse pas être faite sur 2 jours afin que chaque groupe de PS bilingue puisse commencer en douceur en allemand et en français.

Pour la prochaine rentrée des classes Mme Rausser demande s'il est possible que juste ce jour-là, les ATSEM qui font du périscolaire le midi et qui normalement sont en pause en début d'après-midi ne fassent pas de périscolaire ce jour-là et soient dans les classes dès le début de l'après-midi car c'est le moment de la rentrée avec les MS et les GS et les parents emmènent tout leur matériel scolaire. Cela est difficile à gérer quand l'enseignante est seule en classe. Mme Pignon dit que cela est possible. Il faudrait lui dire au moment de la pré rentrée.

Depuis mi-septembre, Morgane Diebold, la nouvelle Service Civique, a pris ses fonctions à l'école. Sa mission est de contribuer aux activités pédagogiques et éducatives et citoyennes. (classement dans la bibliothèque, accueil dans les classes, aide aux activités de bibliothèques, petits ateliers dans les classes...).

4) Le projet d'école :

Le projet d'école a été élaboré avec les collègues de l'école élémentaire. Il est reconduit cette année.

Le projet d'école se décline en 3 axes :

Le premier axe : Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun. L'objectif est de « se réapproprier l'environnement scolaire dans la perspective du développement durable et de la préservation des espèces. »

Cette année il n'y a plus de projet PEJ mais les soins aux plantes qui ont été plantées l'année dernière sont poursuivis et l'équipe enseignante aimerait prolonger le projet en plantant des arbres fruitiers. Les enseignants demandent à la mairie si cela est possible. Mme Godde répond qu'il faudra attendre que les travaux de la cour de récréation de l'été 2023 soient finis pour faire des plantations.

Les enseignantes remercient les parents qui sont venus arroser les plantes pendant l'été.

Le second axe : Un environnement serein pour renforcer la confiance. L'équipe souhaite « mettre en œuvre le parcours citoyen ». Les enseignantes veulent par les différentes actions créer plus de coopération à l'école et entre les 2 écoles. Cela passe par l'installation d'un climat scolaire favorable. A l'école maternelle l'idée est d'aider les enfants à apprendre à exprimer leurs émotions. Cela passe par l'étude d'albums travaillés en commun par toutes les classes. Il y a plusieurs albums vus durant l'année.

Une des actions qui tient particulièrement à cœur à l'équipe de l'école maternelle est l'instauration de zones à thèmes dans la cour de récréation afin que le moment de la récréation soit un moment serein où les enfants s'amuse en toute sécurité. Il y aura une zone pour les poupées et la dinette, une zone pour la marelle, une pour les jeux de balles, une pour les craies quand le temps le permet, une zone pour les vélos. La municipalité a déjà prévu l'année passée qu'il faudra attendre les travaux de la cour de l'été 2023.

Le troisième axe : Une école inclusive pour la réussite de tous. Il y a prise en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves. Pour se faire il y a poursuite des séances d'APC pour aider les élèves en difficulté. En maternelle sont organisés des ateliers décloisonnés en mathématiques. Les classes sont mélangées le temps d'un après-midi par semaine afin de faire des jeux mathématiques. Cela permet d'aider les enfants les plus en difficulté, leur montrer que l'on peut apprendre tout en s'amusant. Cela permet aussi de réduire le clivage monolingue et bilingue. Ces ateliers seront faits au second trimestre avec les MS et les GS. Un appel aux parents sera fait pour venir aider à tenir les ateliers.

Les enseignantes ont aussi pour but de partager entre elles leurs pratiques afin de créer plus de cohérence dans les apprentissages des enfants.

Fin d'année scolaire dernière, un point sur la citoyenneté a été ajouté au projet d'école. L'équipe enseignante voudrait mettre en place un banc de l'amitié dans la cour de récréation. Est-ce que la mairie autorise que l'on peigne un des bancs ? Si oui avec quelle peinture ? Est-ce fourni par la mairie ? Mme Godde est d'accord et fournira les réponses concernant le matériel, il faudra aussi ajouter dans la fiche de travaux des vacances de poncer un banc.

Le conseil d'école valide le projet d'école.

5) Protocole harcèlement :

Chaque école doit avoir un protocole harcèlement pour agir de façon efficace si un cas se déclare à l'école. L'équipe enseignante a élaboré son protocole lors des réunions de rentrée. Le protocole est présenté par la directrice.

L'équipe enseignante a aussi créé une fiche de prévention au harcèlement. L'idée est de sensibiliser les enfants à travers plusieurs actions :

- Les règles de vie avec un affichage référent dans les classes.
- L'étude d'albums
- Des débats/ateliers philosophiques en GS

-La création d'un banc de l'amitié.

Une maman s'étonne sur les ateliers philosophiques en maternelle. Mme Strauel explique qu'il s'agit de faire réfléchir les enfants sur des thèmes et de les faire parler.

Le conseil d'école valide le protocole.

6) Règlement de l'école :

Le conseil d'école ne modifie pas le règlement.

7) PPMS, exercice attentat, sécurité à l'école

Les PPMS ont été mis à jour et remaniés. La directrice donne 1 exemplaire de chaque PPMS à Mme Godde. 2 exercices PPMS sont obligatoires dont un consacré à l'alerte attentat.

Il y a 2 PPMS : un concernant l'attentat/intrusion et l'autre les risques majeurs (incendie, séismes...).

L'exercice incendie a été réalisé le lundi 26 septembre. Tout s'est déroulé sans aucun problème. Les PS n'ont pas eu peur.

Un exercice PPMS attentat a été réalisé le lundi 17 octobre dans les 2 écoles du village. Les parents et les enfants ont été prévenus. Les enseignantes ne parlent pas d'attentat avec les enfants. Cela se passe sous forme de jeu. Ce jour-là les directeurs ont utilisés comme signal le nouveau dispositif de boitiers interconnectés entre les 3 bâtiments mis en place par la mairie durant l'été. Cela a coûté 12000€. Dès ce signal les classes sont invitées à rester calmes, les lumières sont éteintes. Les portes fermées à clé. Les rideaux sont fermés. M Morel le policier municipal est venu apporter son aide.

A noter qu'il faudrait obstruer les hublots des portes des salles de classe du nouveau bâtiment car elles donnent une visibilité sur ce qu'il se passe dans les salles de classe en cas d'intrusion. Même problème pour les portes vitrées près du bureau, et celles du fond du couloir du nouveau bâtiment qui n'ont pas de films thermiques et qui donc laissent une visibilité de l'extérieur.

Il n'y a pas de clé pour fermer la porte de la salle de classe de Mme Fossaert, il n'y a pas de clé pour fermer la salle de sieste. Il ne manque pas d'autre clé.

Globalement l'équipe constate que la sirène est assez discrète, on l'entend peu. S'il y a de la musique, que les enfants chantent, la sirène peut passer inaperçue. La corne de brume utilisée par le passé et la sirène incendie sont plus audibles. Mme Godde dit que cela est fait exprès pour que l'intrus, s'il devait y en avoir un, n'entende pas l'alarme de l'extérieur.

8) Budget de l'école :

Les comptes ont été révisés en début d'année scolaire par Mme Weiss parent d'élève délégué et Mme Parys. A ce moment-là il y avait 959.07€ sur le compte OCCE de l'école.

9) Projets de l'année :

Depuis le 7 octobre il y a l'intervention de l'association de lecture « lire et faire lire » qui vient lire des histoires aux enfants.

Le 3 octobre Mme Parys a fait des drapeaux avec les GS bilingues pour la fête nationale allemande.

La semaine du goût a été célébrée dans chaque classe.

Mme Rausser et ses élèves ont fait une compote de pomme et un gâteau.

Mme Parys une salade de fruits avec les MS bilingues.

Mme Strauel des chaussons aux pommes avec les GS monolingues et sa collègue

Mme Wocher a fait avec les PS des gâteaux aux pommes et avec les GS de la confiture de pomme.

Mme Fossaert a fait un sirop de menthe, une soupe de potimarron et de courge de Siam. Les enfants ont aussi mangé du concombre du jardin de l'école.

Voici la liste des activités prévues :

-BCD : les activités reprendront pour les enfants après les vacances. Un roulement a été mis en place. Les PS n'emprunteront des livres qu'au 3^{ème} trimestre.

- Le 16 décembre il y aura un spectacle de Noël offert par la Coopérative scolaire pour les enfants.

-L'association St Nicolas organisera la venue du Saint Nicolas à la mairie. La date est à définir.

- La Saint Martin se fera à l'école le vendredi 18 novembre. Les classes fabriqueront des lanternes et défileront dans la salle de jeux. L'APEPA organise une manifestation pour la Saint Martin le soir du vendredi 18 novembre. Des flyers ont été distribués dans les classes pour prévenir les familles.

- Carnaval : le défilé est prévu le mardi 28 février. Les enfants seront costumés uniquement le matin pour des raisons pratiques pour la sieste et le repas de midi au périscolaire. Il serait dommage que les costumes soient tachés.

Mme Godde demande si l'APEPA offrira des beignets ce jour-là. Si c'est le cas le périscolaire n'en fournira pas le même jour. Les mamans représentantes d'APEPA ne savent pas, elles disent que les actions de l'association ont été choisies jusqu'à Noël mais qu'elles vont se renseigner.

-La matinée de jeux est prévue le vendredi 16 juin.

- L'équipe enseignante a décidé de faire un concert à nouveau cette d'année avec les MS et les GS. Chaque classe aura une date différente et donnera rendez-vous aux parents sur temps scolaire pour venir assister à la représentation.

-Une sortie sera organisée mais le lieu reste à définir. Ce sera en fonction des projets de chaque classe.

- le photographe scolaire passera plus tôt cette année. Pour financer leurs classes vertes les collègues de l'élémentaire ont sollicités sa venue avant Noël. La maternelle s'est mise au diapason avec eux et fera sa photo de classes les mêmes jours qu'eux, ce qui est plus simple pour les parents et donne la possibilité de faire des photos des fratries scolarisées dans les 2 écoles. Pour la maternelle le photographe fera les photographies des classes monolingues le lundi 7 novembre le matin et des classes bilingues le 14 novembre le matin. Un mot passera dans les familles avant les vacances.

10) A la demande des parents d'élèves délégués : les travaux dans les sanitaires du vieux bâtiment

Les parents aimeraient savoir quand les travaux auront lieu. Mme Godde montre des plans et expliquent que les travaux pourront avoir lieu vers février ou avril. Pendant les vacances proches des travaux le bâtis sera détruit et les travaux se feront sur temps scolaires. Il faudra que toutes les classes utilisent les toilettes du nouveau bâtiment pendant la période des travaux.

Mme Godde montre aussi les plans de la future cour de récréation. Le conseil municipal ne l'a pas encore voté. Les travaux sont prévus pour l'été 2023.

La séance est levée à 18h55.